

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services Canada Victory Building 3rd Floor 269 Main Street Winnipeg Manitoba R3C 1B3

Bid Fax: (204) 983-0338

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada Northern Contaminated Site Program Canada Place/Place du Canada 10th Floor/10e étage 9700 Jasper Ave/9700 ave Jasper Edmonton Alberta T5J 4C3

Title - Sujet			
Ground Penetrating Radar System		A	- due and No. NO. and all f
Solicitation No N° de l'invitation			ndment No N° modif.
3Y004-200051/A		002	
Client Reference No N° de référe	ence du client	Date	
3Y004-200051		2019-12-13	
GETS Reference No N° de référe	ence de SEAG		
PW-\$NCS-015-11722			
File No N° de dossier C	CC No./N° CCC - FMS	No./N	I° VME
NCS-9-42147 (015)			
Solicitation Closes - L' at - à 02:00 PM on - le 2019-12-18	'invitation pren	id fii	Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: Address Enquiries to: - Adresser	✓ Other-Autre: toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur
Simard, Colin		1	ncs015
Telephone No N° de téléphone		FAX I	lo N° de FAX
(204) 583-7859 ()		(204) 983-0338	
Destination - of Goods, Services, Destination - des biens, services			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fouri	nisseur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorize	d to sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/	
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date
- 3	

Delivery Offered - Livraison proposée



Cette modification 001 vise à modifier aux documents d'invitation à soumissionner de l'appel d'offres 3Y004-200051/A comme suit :

1. Référez à Annexe A, Besoin, section 2.0 Spécifications de rendement obligatoire:

SUPRIMMER:

1. Équipement

a) <u>Tous les composants électriques</u>, y compris l'unité d'acquisition et d'affichage de données, les antennes et les récepteurs GPS, doivent consister en des unités autoporteuses comportant les caractéristiques suivantes :

INSÉRER:

1. Équipement

- a) Tous les composants électriques, y compris l'unité d'acquisition et d'affichage de données, les antennes et les récepteurs GPS, doivent consister en des unités autoporteuses, compatible avec le géoradar comportant les caractéristiques suivantes :
- 2. Reférez à Annexe A, Besoin, section 2.0 Spécifications de rendement obligatoire:

SUPRIMMER:

- Doit comprendre des <u>antennes interchangeables</u> (basse fréquence) ayant des largeurs de bande comprises entre 40 et 60, 80 et 120 et 160 et 240 MHz (ou des gammes de profondeur comparables / équivalentes)
 - Un ensemble d'antennes (entre 40 et 60 MHz) permettant une détection comportant un niveau de détail élevé
 - ii. Un ensemble d'antenne (entre 80 et 120 MHz)
 - iii. Un ensemble d'antennes (entre 160 et 240 MHz) capable d'une pénétration à plus grande profondeur (10-15 m ou plus, pour détecter la stratigraphie souterraine, pour cartographier la profondeur du substrat rocheux et pour effectuer des levés bathymétriques).

INSÉRER:

- Doit comprendre des <u>antennes interchangeables</u> (basse fréquence) ayant des largeurs de bande comprises entre 40 et 80, 100 et 180 et 200 et 500 MHz (ou des gammes de profondeur comparables / équivalentes)
 - Un ensemble d'antennes (entre 40 et 80 MHz) capable d'une pénétration à plus grande profondeur (10-15 m ou plus, pour détecter la stratigraphie souterraine, pour cartographier la profondeur du substrat rocheux et pour effectuer des levés bathymétriques).
 - ii. Un ensemble d'antenne (entre 100 et 180 MHz)
 - iii. Un ensemble d'antennes (entre 200 et 500 MHz) permettant une détection comportant un niveau de détail élevé

3. Reférez à Annexe A, APPENDICE 1 : CRITÈRE TECHNIQUE OBLIGATOIRE

SUPRIMMER:

Equi	ment:	
Tous les composants électriques, y compris l'unité d'acquisition et d'affichage de données, les antennes et les récepteurs GPS		
8	doivent consister en des unités autoporteuses	

INSÉRER :

Equipm	ent:	
Tous les composants électriques, y compris l'unité d'acquisition et d'affichage de données, les antennes et les récepteurs GPS		
8	doivent consister en des unités autoporteuses et doivent être compatible avec le géoradar	

SUPRIMMER:

antenne	es interchangeables	
18	Un ensemble d'antennes (entre 40 et 60 MHz) permettant une détection comportant un niveau de détail élevé	
19	Un ensemble d'antenne (entre 80 et 120 MHz)	
20	Un ensemble d'antennes (entre 160 et 240 MHz) capable d'une pénétration à plus grande profondeur (10-15 m ou plus, pour détecter la stratigraphie souterraine, pour cartographier la profondeur du substrat rocheux et pour effectuer des levés bathymétriques)	

INSÉRER:

anteni	nes interchangeables	
18	Un ensemble d'antennes (entre 40 et 80 MHz) capable d'une pénétration à plus grande profondeur (10-15 m ou plus, pour détecter la stratigraphie souterraine, pour cartographier la profondeur du substrat rocheux et pour effectuer des levés bathymétriques).	
19	Un ensemble d'antenne (entre 100 et 180 MHz)	
20	Un ensemble d'antennes (entre 200 et 500 MHz) permettant une détection comportant un niveau de détail élevé	

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.